

Prévoyance de la fonction publique : actualité et réforme en cours - PFPR

Code produit : PFPR

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 1160,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Intermédiaires d'assurance,
conseillers mutualistes,
collaborateurs d'assurance
ayant déjà la connaissance de
la prévoyance individuelle

Prérequis :

aucun

Objectif

- Maîtriser la prévoyance dans les 3 fonctions publiques d'Etat, territoriales et Hospitalières pour vendre des contrats complémentaires individuels

Programme de la formation

1-Distinguer les caractéristiques des régimes spéciaux des trois fonctions publiques
Définition et organisation des régimes fonction publique

- Agents titulaires actifs ou retraités : agents titulaires de l'Etat, collectivités territoriales et fonction publique hospitalière
- Agents non titulaires

2-Définir la rémunération en cas d'arrêt maladie/vie courante des agents de chacune des fonctions publique

- Congé maladie ordinaire (CMO)
- Congé longue maladie (CLM)
- Congé longue durée (CLD)
- Indemnité différentielle

3-Comprendre la rémunération du fonctionnaire en cas d'arrêt maladie/vie professionnelle

- Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service du fonctionnaire (CITIS)
- Spécificité CITIS du stagiaire

4-Différencier l'indemnisation de l'arrêt maladie du contractuel de droit public

- Maladie vie privée
- Maladie vie pro
- Congé grave maladie (CMG)

5-Identifier les autres prestations servies en prévoyance lourde

- Mi-temps thérapeutique
- Invalidité
- Décès

6-Appréhender la réforme de la protection sociale complémentaire de la fonction publique

- Accords interministériels 2022 de la fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale : garanties, calendrier d'application de la réforme par secteur et par ministère
- Point d'avancement de la transformation de la fonction publique
- Report de la réforme de l'assurance santé des fonctionnaires

7-Appréhender les contrats complémentaires individuels facultatifs actuellement en cours

- Protection sociale complémentaire des fonctionnaires : mutuelles référencées par chaque ministère, adhésions libres
- Protection sociale complémentaire des agents territoriaux : contrats labellisés, convention de partenariat, souscriptions libres

8-Argumenter et vendre des contrats complémentaires de prévoyance

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Participative, alternant théorie et cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.